



Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023

Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

Déclaration de la FSU 65 :

En déclaration liminaire la FSU-SNUipp a insisté sur la détérioration du dialogue social depuis les décisions prises par le gouvernement sur la réforme des retraites. Nous soulignons aussi notre opposition à la multiplication des groupes de travail en lieu et place des instances (CSA, CDEN, F3SCT). Les groupes de travail, même s'ils permettent d'avoir des échanges avec l'administration, n'ont aucune valeur légale et ne nous permettent pas d'avoir des documents préparatoires afin d'organiser la réunion en amont. Nous rappelons notre opposition au pacte qui détruit les collectifs de travail, crée des situations conflictuelles au sein des équipes et ne bénéficie pas à l'ensemble des personnels. Nous considérons que l'augmentation du point d'indice est le seul outil acceptable pour l'augmentation des salaires.

Réponse de l'IA-DASEN : un CDEN est prévu la semaine de la rentrée. Elle dit souhaiter que le travail en instance soit plus régulier et comprend notre demande d'interagir avec elle sur le déclinement local des décisions nationales.

Intervention de la FSU 65 :

Nous avons encore une fois insisté sur la détérioration des conditions de travail et en particulier la difficulté que posent les élèves à comportement hautement perturbateur dans les écoles, les inquiétudes concernant le nombre d'élèves dans certaines écoles et dans les ULIS collèges.

Ajustements CARTE SCOLAIRE

Nouveauté juillet 2023 :

- ouverture d'un poste provisoire à l'école de Louey
 - ouverture d'un demi-poste à l'école de Larreule (intervention PE les après-midis)
- écoles de Hitte et Orignac « absorbée » dans une nouvelle école à Luc.



Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023

Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

Ce RPI concentré ainsi que la création d'un poste de directeur seront actés lors du CDEN de septembre.

Intervention de la FSU 65 : nous exprimons des doutes sur le fait que l'école soit terminée pour la rentrée, au vu de l'avancée actuelle des travaux...

Poste DAR, intervention de l' IEN ASH :

Création d'un dispositif d'autorégulation pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme, dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement.

Ce poste (à profil) d'1 PE supplémentaire (co-intervention possible) est une dotation interministérielle et sera basé à l'école de Juillan. L' IEN ASH nous informe qu'une formation des PE de l'école sera organisée.

1. Ajustement de rentrée

1.1. Mesures définitives dans le premier degré présentées en septembre 23 pour régularisation

a) Absorption des écoles de Hitte et Orignac par l'école de Luc (construction nouvelle école) :

- Ecole maternelle de Hitte : fermeture d'un poste d'adjoint
- Ecole primaire d'Orignac : fermeture d'un poste d'adjoint
- Ecole Primaire de Luc : ouverture de deux postes adjoints

Le RPI dispersé devient un RPI concentré à la rentrée 2023

b) Dotation complémentaire: 1 poste d'adjoint sur un Dispositif d'autorégulation pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme – Ecole de Juillan

1.2. Mesures provisoires dans le premier degré présentées en septembre 23 pour régularisation

Poste provisoires RS 2023	ETP
Mission référent directeur	0,25
Mission référent directeur	0,25
coordination PIAL Neste Barousse	0,17
coordination PIAL Paul Valéry	0,25
coordination PIAL Bagnères	0,25
Coordination TER Haute-Bigorre	0,25

Poste provisoires RS 2023	ETP
SESSAD	0,5
Chargé de mission EPS	1
Maintien exceptionnel décharges E.P.PU Bours	0,25
Maintien exceptionnel décharges E.P.PU Berthelot - Tarbes	0,25
Ouverture provisoire Louey	1
Ouverture provisoire Larreule	0,5

Intervention de la FSU 65 : demande d'une création d'un poste supplémentaire pour le dédoublement des GS à l'école Louise Michel à Tarbes, seule classe sur le département à ne pas être dédoublée en REP, alors que depuis cette année, la mairie a fait le choix, par le redécoupage



Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023

Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

du périmètre scolaire d'exclure les enfants hors de la cité Mouysset . Le public est très défavorisé et la mixité sociale inexistante.

Réponse de l'IA-DASEN: pas de demande qui lui est remontée, et de toute façon les locaux ne permettent pas la création d'une classe supplémentaire.

Réponse de la FSU-SNUipp65 : la co-intervention est possible dans ce dispositif, vos services l'avaient déjà proposé !

École de Siarrouy : l'IA-DASEN étudiera la situation à la rentrée (comptage des élèves)

PACTE 1^{er} degré

	Nbre de personnes physiques					
	TCS	TVAM	LB	LZ	Séméac	Département
Soutien 6ème	11	19	16	5	6	57
Soutien Elementaire	20	28	17	16	3	84
Stage de réussite et Ecole ouverte	8	14	15	10	0	47
Projets	21	30	28	32	5	116
Devoirs faits CLG	2	5	1	3	4	15
Appui EBEP	0	3	1	7	5	16
	62	99	78	73	23	335

	Nbre de parts fonctionnelles mobilisées					
	TCS	TVAM	LB	LZ	Séméac	Département
Soutien 6ème	18	23,5	22	5	8	76,5
Soutien Elementaire	21	30,5	16	17	4	88,5
Stage de réussite et Ecole ouverte	13	11	23,5	13	0	60,5
Projets	29	31,5	27,5	38	6,5	132,5
Devoirs faits CLG	1,5	6	1	4	4,5	17
Appui EBEP	0	3	1	10	6	20
	82,5	105,5	91	87	29	395



Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023

Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

Dotation département	% parts mobilisées au 04 juillet
87,5	87%
162,5	54%
182,5	33%
134	99%
58	29%
30	67%
654,5	60%

Intervention de la FSU-SNUipp 65 : nous avons demandé à madame l'IA que ses services se penchent sur les chiffres de participation femmes/hommes au PACTE et que nous en soyons destinataires. Nous considérons que cet outil creuse les inégalités salariales femmes/hommes. En effet, les femmes sont toujours les grandes perdantes lorsqu'il s'agit de salaires et de promotions, comme nous avons pu le démontrer lors du dernier groupe de travail sur les promotions. Le pacte bénéficiera aux hommes !

Nous demandons également comment il est possible à une administration d'organiser le pacte alors que le Ministère n'a encore défini aucun cadrage : la FSU présente aux réunions du ministère étudie la circulaire et actuellement il n'en sont qu'à la page 9 sur 23...

Réponse IA-DASEN : l'organisation se passe très bien, nous ajusterons en fonction de la circulaire. A notre question sur la possibilité que des enseignants à temps partiel thérapeutique puisse obtenir des heures supplémentaires par le biais de pacte, elle ignore la réponse tant que la circulaire n'est pas parue.

Effectifs ULIS collèges

Intervention de la FSU-SNUipp 65 : Nous avons contacté toutes les ULIS collèges du département. Plus de la moitié des ULIS prévoient des effectifs entre 15 et 20 élèves.

Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023



Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

M' IEN ASH s'engage à ce qu'aucune ULIS ne dépasse 14 élèves à

la rentrée. Il précise toutefois qu'il existe cette année une tension particulière sur les 6èmes mais qu'ils ne peuvent pas anticiper les notifications arrivant ces jours-ci. Sur les 25 élèves à Lannemezan, certains seront scolarisés à l'ULIS créée à ST-Laurent-de-Neste. Sur l'augmentation des effectifs à la cité scolaire P.Mendès France à Vic, il nous explique que M. Ancla, le chef d'établissement a souhaité augmenter les effectifs parce que cela répondait à ses besoins.

Nous rappelons quand même que les textes préconisent 10 élèves et que nous resterons vigilants.

Module d'initiative nationale (MIN)

Nous demandons depuis plusieurs années que les personnels bénéficient de ce temps de formation en particulier les enseignants présentant le CAPPEI. L'Inspecteur d'Académie précédent le refusait systématiquement indiquant que les frais étaient pris en charge sur le budget départemental et qu'il n'y avait pas les budgets.

Cette année Madame L'IA propose 6 départs en formation MIN. Certains d'entre eux seront en distanciel mais les enseignants seront remplacés.

Priorités départementales pour la rentrée 2023

Harcèlement à l'école : une quarantaine de situations sur le département , 1^{er} et 2nd degrés confondus. L'IA-DASEN rappelle qu'elle a besoin de lisibilité sur ce qui est fait dans ces situations afin de pouvoir défendre et protéger les équipes.

Pass culture 6° et 5°

Conseil national de la refondation

Ecole inclusive :

- Les entretiens de rentrée PE/ élève en situation de handicap/parents/AESH/ acteurs de l'école se généralisent à l'ensemble des élèves en situation de handicap
- Effort sur les ULIS : création de 303 ULIS sur le territoire dont une au collège de saint Laurent de Neste.

Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023



Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

- Effort sur les AESH : + 4000 ETP (équivalents temps plein) au niveau national.
- PIAL : redimensionner les PIAL qui ne doivent ni dépasser 40 AESH ni accueillir plus de 150 élèves en situation de handicap.
- Augmenter le travail de coopération avec les établissements spécialisés en particulier ouvrir des Unités externalisées (ouverture UE polyhandicap à Tournay) avec établissement ASEI Pédebidou.
- Mise en place du livret Parcours inclusif
- Mise en place d'un module de formation initiale mais l'IEN ASH ignore s'il sera en direction des étudiants ou des stagiaires et sur quel temps .
- - en France, 436 000 élèves en situation de handicap (+ 4,8 1^{er} degré et + 8,4 2nd degré)

Réflexion et propositions de l'IEN ASH et L'IA concernant les élèves à comportement hautement perturbateur

50 situations cette année dans le département (31 l'an dernier!)

Réflexion réalisée suite aux nombreuses alertes de la FSU-SNUipp sur ce sujet.

Intervention de la FSU-SNUipp 65 : Nous rappelons les situations dramatiques et extrêmement complexes vécues par nos collègues PE et AESH. Malgré nos demandes, les groupes de travail , aucune consigne claire n'est donnée aux écoles sur la marche à suivre. L'administration entretient le flou sur les possibles aides et solutions parce qu'elle n'a pas les moyens humains pour les mettre en œuvre !

Réponse IA-DASEN : se dit sensible à la souffrance et à la culpabilité des personnels et va proposer avec l'IEN ASH un groupe de travail sur ce sujet.

Pour l'instant, l'IEN ASH qu'une démarche claire sera proposée et en cas de non changement de la situation quand tout aura été essayé alors deux pistes sont en réflexion :

2 volets :

Groupe de travail du CSA du mercredi 5 juillet 2023

Préparation de la rentrée scolaire

Compte-rendu de la FSU-SNUipp65

- 1) 2 jours de formation proposés pour une école dans chaque circonscription qui rencontre une problématique liée à la prise en charge d'un élève à comportement hautement perturbateur. Cette formation sera assurée par M Fondeville, professeur d'université qui travaille sur cette problématique.

Les 5 écoles seront réunies à la fin des formations pour une conférence.

- 2) Création d'un « tiers lieu de répit » avec possibilité d'une présence d'une équipe pluridisciplinaire. Objectif : sortir l'élève de la classe et lui permettre de renouer avec les apprentissages dans un espace différent/ avec le PE. Sur la base du volontariat / possibilité partenariat avec le réseau PASS de la MGEN.

Rien n'est décidé : qui assurera l'accueil des élèves ? Qui transportera les élèves ? Comment sera réalisée la prise en charge ?

Cet espace serait aussi accessible aux enseignants, aux familles. Qui remplacera l'enseignant quand il se rend dans le tiers lieu de répit ?

Pour l'instant ce lieu serait sur une circo mais pourrait se généraliser à terme dans chaque circo.

Nous observons que la prise en charge des élèves hautement perturbateurs interroge l'institution et qu'elle essaie de proposer des pistes de travail. Pour la rentrée 2023 il n'y aura toujours presque rien pour soutenir, aider, soulager les équipes confrontées à cette problématique. Nous avons encore demandé d'une démarche claire et unique soit donnée aux écoles du département, ce qui n'est toujours pas le cas depuis des années que la FSU-SNUipp 65 le demande !

Un CSA et un CDEN sont prévus à la rentrée. Nous demandons à l'administration de planifier les réunions sur l'année afin que les représentants du personnel puissent organiser les services et ne pas impacter le fonctionnement de la continuité scolaire par leur présence aux instances.

David Castebrunet et Véro Duran